



Groupe de codéveloppement pour les cadres

une méthode puissante d'apprentissage dans et par l'action

Qu'est qu'un groupe de codéveloppement ?

Un groupe de codéveloppement réunit de quatre à huit personnes qui se rencontrent de façon régulière pour apprendre les uns des autres en utilisant un processus structuré de consultation où chacun agit à tour de rôle comme client et comme consultant. Les apprentissages effectués dans le cadre de ces groupes sont immédiatement transférés sur le terrain, dans l'action.

Pourquoi mettre sur pied un groupe de codéveloppement ?

La mise sur pied d'un groupe de codéveloppement permet à une organisation d'augmenter la cohésion de ses équipes de cadres, de favoriser entre eux la confiance, la collaboration et l'entraide, de faciliter la communication intra organisationnelle et de développer leurs habiletés de gestion.

Clientèle

La clientèle visée est constituée de cadres intermédiaires d'un même ou de plusieurs établissements. Aucune exigence de formation ou d'expérience n'est requise. Seule la motivation à s'engager dans la démarche, apprendre d'autrui et à partager ses expériences sont de mise.

Objectifs d'apprentissage

Les objectifs de développement sont directement reliés aux préoccupations ou aux projets amenés par les participants. Ils visent à :

- apprendre à être plus efficace dans sa pratique;
- s'obliger à prendre systématiquement un temps de réflexion sur sa pratique professionnelle;
- avoir un groupe d'appartenance professionnelle où règnent confiance et solidarité;
- consolider son identité professionnelle en comparant sa pratique professionnelle à celles des autres;
- apprendre à aider et à être aidé comme client et comme consultant;
- apprendre à travailler en groupe.

Déroulement

Les participants sont invités à identifier une problématique ou un projet pour lequel ils souhaitent obtenir de l'aide et apprendre des autres. La démarche se déroule en six étapes :

- Exposé de la problématique ou du projet
- Clarification de la problématique et questions d'information
- Contrat de consultation
- Réactions, commentaires et suggestions des participants-consultants.
- Synthèse et plan d'action : ce que le client retient
- Conclusion : évaluation et intégration des apprentissages

Pour nous joindre :

Contactez Monique Dumais, M.Ps.

Conseillère en développement des ressources humaines

☎ : 450-651-6000 # 2055 ou sans frais au 1.800.361.6526

✉ : mdumais@agesss.qc.ca

ou visitez notre site web au www.agesss.qc.ca

